

5 Septembre 1550

Madame

115
Je priez hier Les

deux Lices de v^{re} Ma^{te} du xxij^e de ce mois. Pour lesquelles elle
ordonne, priez que pour les Persones mentionnées en mes precedentes. Je estoit
besoyn faire le nouveau fort sur le pays et territoire de Liège, Je y ferois le
besoynner à toute diligence. Et semblablement pour ce Je estoit quez froy
et venenoit en donner contentement à Mess^{rs} de Liège et usés subgectz
Je advertisse v^{re} Ma^{te} par le menu si Les fort est assez en un
village ou hors du village, à qui Le fond et propriété appartient, si a
un ou plus, et La grandeur d'icelluz avec Les autres particularitez, et
dependant

Madame

Me has hier, acheta hier de planter Les es fauques de La
forme des Solles, et gordinet, et faire La dis division des (Puec, selon
quand Fey est le arrete avec Les s^{rs} Dont, Envoye à v^{re} Ma^{te} un
pointet ou patroy, contenant La grandeur et forme d'icel fort

Et si continuons à faire couper Le plus de fassinet que ponont avec
Les ouvriers et promiers quand Fey. J'ussz en fait soustra
Le tambour, un village de v^{re} pour en faire rendre qui y voudront
ouvrier et si mettray en œuvre Les pretors. En attendant Les
manouvriers de hayman et feandres, et mesmes Les charoiz, Lesquels
se plaina à v^{re} Ma^{te} faire has hier.

J'envoye aussi à v^{re} Ma^{te} avec respect L'information, que Fay fait
prendre des particularitez quelle de v^{re} entendre d'icel fort, Et tant sur
Le lieu et ouvrage Je me y enquisseray plus prest. Et si j'y faicme
autres, ne faudray en advertir v^{re} Ma^{te}.

Hier v^{re} Ma^{te} Fey L'argent que v^{re} Ma^{te} a ordonne pour Le paiement
des pretors, lesquels on passa hier La monnaie, dont Envoieray de
bref à v^{re} Ma^{te} Les solles, afin quelle puisse sçavoir Le nombre
des pretors



Et pour ce que je tienne par Les batrimoyes un tresorier carpentier
a l'entree mentroy des deniers pour Les ouvrages du nouveau fort,
Supplie que plaise a dieu Ma^{te} me mander La s^{te} quelle aura a
fin, envoie Fey, afin que selon ce je me puisse Regler.

Je salue Madame Me Recommandant tres humblement a La b^{ne} gr^{ce}
de dieu Ma^{te} se que Le createur donne a toute sa s^{te} tres b^{ne} et
tres loigne b^{ne}. Du camp de Neuville Le 20^e Fev^r
Septembre 1555

De v^{re} Ma^{te}
tres humble et tres obeissant serviteur
Guille de Vassau

La. Lorne

